



Arts et Métiers

Enseignement de promotion sociale

Rue Sainte Thérèse, 47

6560 ERQUELINNES

Tél. 071 55.62.21 - Fax 071 59.83.70

Site : www.ameps.be

E-mail : ameps@swing.be

TECHNICIEN EN BUREAUTIQUE

Classé dans l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale de régime 1

Titre délivré à l'issue de la formation

Certificat de qualification de « Technicien en bureautique », spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Conditions d'admission

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur
ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré
ou réussite de l'examen d'admission.

Documents d'introduction du dossier

- Une photo d'identité.
- Une photocopie de la carte d'identité.
- Une photocopie du titre le plus élevé (certifiée conforme par l'administration communale).
- Un curriculum vitae.

Coût par année scolaire

Comme cette formation est du régime 1 (modules), le montant du droit d'inscription est variable en fonction du nombre de périodes, par unité de formation (UF), dans lesquelles l'étudiant s'est inscrit (le minimum étant de 48 € et le maximum de 161 €). Pour les demandeurs d'emplois belges, un montant de 20 € sera demandé.

Lieu de formation : les Arts et Métiers, enseignement de promotion sociale d'Erquelinnes.

Finalités de la section

L'étudiant sera capable :

- de prendre en charge les problèmes relatifs à l'utilisation et entretien du PC,
- d'être l'élément d'appoint d'une équipe de maintenance de systèmes informatiques,
- d'assurer l'exécution et le suivi de procédures de maintenance logicielle et de contrôle et de sécurité des systèmes informatiques et des réseaux locaux.

Horaire

Formation complète en 3 ans minimum. 3 séances/semaine lundi, mardi, jeudi et/ou vendredi en soirée ou en matinée.

Secrétariat

Le secrétariat est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 12h00